

Réf: Dossier N° : 16683

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «SOCOHATP »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SONGON KASSEMBLE,
CARREFOUR CHANTIER DES LOGEMENTS SOCIAUX, 13 BP 923
ABJ 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 07 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE CONSTRUCTION, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «SOCOHATP ».

Objet: Tous travaux de bâtiments et travaux publics. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SONGON KASSEMBLE,
CARREFOUR CHANTIER DES LOGEMENTS SOCIAUX, 13 BP 923
ABJ 13

GERANT: Monsieur DABAL FAMA AMIDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20823 du 07/09/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7690 du 07/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

